

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 02 mars 2010
N°2

*ECOLE PRIMAIRE SAINT EXUPERY
LE VILLAGE
38780 OYTIER SAINT OBLAS*

PRESENTS :

Mairie : Monsieur Perrier et Madame Landy

Enseignants : Madame Lorin présidente du conseil d'école : directrice CM1

Madame Manecy : adjointe CE2

Madame Marcoux : adjointe CE1

Madame Fabron : adjointe CP

Mademoiselle Bojarski : adjointe MS/GS

Madame Bonnot : adjointe PS/MS

Parents : Madame Monfray (groupement de parents)

Madame Weber (groupement de parents)

Madame Audebet (FCPE)

Monsieur Lanvin (FCPE)

Madame Sarge (FCPE)

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S :

Monsieur Grange : Inspecteur de l'Education Nationale

DDEN : Monsieur CAPIOD

Madame Cretin : adjointe en CM1/CM2 excusée sur deux écoles

Madame Eperdussin : adjointe CM2 excusée temps partiel

Monsieur Do Vale (groupement de parents)excusé

Madame Boglaenko (FCPE) excusée

➤ **Validation du précédent conseil d'école**

Madame Lorin demande aux membres du Conseil d'école si une personne aurait une remarque concernant le précédent procès verbal.

Ce n'est pas le cas le procès verbal est donc validé.

➤ **Validation du règlement intérieur de l'école**

Le jeudi 10 décembre deux représentants de parents et Mme Lorin ont réétudié et modifié le règlement de l'école afin qu'il soit en conformité avec le règlement départemental.

Celui-ci vous a été adressé par mail. Mme Lorin demande si une personne a une remarque sur le règlement de l'école.

Ce n'est pas le cas le règlement est donc validé.

➤ **Rappel sur le rôle du conseil d'école**

Le directeur arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil.

Le conseil d'école traite des situations liées au fonctionnement général de l'école mais jamais de la situation particulière d'une personne qu'il s'agisse d'un enseignant, d'un parent ou d'un enfant.

Depuis 5 ans, tous les points que les parents ont souhaité aborder l'ont été.

Pour ce deuxième conseil d'école, j'ai été amenée à refuser d'aborder un point car il traitait la situation particulière d'un enfant ; cela a été confirmé par écrit par M. L'Inspecteur de L'Education Nationale M.Grange.

➤ **Informations concernant les aides pédagogiques pouvant être apportées au sein de l'Education Nationale**

Au sein de l'Education Nationale il existe un dispositif d'aide auquel les enseignants peuvent faire appel.

Le RASED se compose maintenant du psychologue scolaire M. Forcheron et du maître G.

Lorsque qu'un enfant est en situation de handicap, nous établissons un dossier annuel ou tous les deux ans. Selon les situations, la MDA peut apporter des aides matérielles (ordinateur, mobilier adapté, séances de spécialistes au sien de l'école ou au domicile, Auxiliaire de Vie Scolaire ...)

Les enseignantes expliquent les besoins et la MDA y répond en fonction des priorités.

Les orientations en classes spécialisées comme la CLIS (classe du 1^o degré en primaire ou en 6^o SEGPA classe du 2^o degré au collège) proposées par les enseignantes sont également soumises à l'avis de la MDA et d'une commission qui étudient les dossiers.

Une orientation proposée par les enseignantes, par l'équipe éducative, approuvée par la MDA est soumise à l'accord de la famille ; elle peut donc être refusée par les parents malgré l'avis des enseignants.

Ce sont les parents qui décident de l'orientation de leur enfant dans le 1^o degré.

Aucune situation particulière ne peut être évoquée lors d'un conseil d'école.

Mme Lorin explique qu'un enfant ne peut être amené à redoubler qu'une seule fois durant le cycle élémentaire.

De plus, l'école propose le redoublement mais les parents restent maîtres de cette décision.

➤ **Information concernant les effectifs actuels et prévisionnels**

Actuellement l'école compte 168 élèves ; nous avons accueilli 8 nouveaux élèves très récemment. Nous souhaitons la bienvenue aux familles.

Les inscriptions en PS sont peu nombreuses seulement 13 actuellement.
Les effectifs s'ils restaient à ce niveau seraient justes pour maintenir la 7^o classe.

J'invite toutes les familles dont l'enfant est né en 2007 mais aussi celles arrivées récemment sur la commune ou dont l'arrivée est prévue pour le courant de l'année à contacter l'école afin d'inscrire au plus tôt leurs enfants.

Evaluation CM2

Les résultats des évaluations CM2 sont mitigés, décevants voire insuffisants :

16/40 de moyenne en maths

31/60 en français

Bons résultats dans la numération, la rédaction mais difficultés en géométrie, problèmes, conjugaison et grammaire.

Les difficultés peuvent être liées à la date en janvier puisque toutes les notions n'ont pas été abordées ou pas réactivées comme par exemple le passé simple, la division avec quotient décimal, la notion d'aires de figures, etc.).

Il reste encore 5 mois pour acquérir ou réactiver certaines notions.

Les mauvais résultats sont également dus au fait d'une incompréhension des termes employés dans la formulation des questions, moins précis que ceux utilisés par les élèves actuellement.

Les modalités d'évaluations sont les mêmes que l'année dernière : juste / faux / absence de réponse, il n'y a pas de place pour une démarche juste mais avec un résultat faux, contrairement aux anciennes évaluations.

➤ garderie municipale

Il y a deux ans l'équipe enseignante avait soulevé la difficulté des retards des parents : retards réguliers et pénibles ou retards exceptionnels liés à des impondérables.

Une famille a transmis un courrier à la mairie et à l'école pour qu'une solution soit étudiée pour pallier les imprévus sans que payer l'adhésion de 30€ pour l'année soit systématique.

Une réunion est prévue en mairie le samedi 22 mai à 11H00 afin d'évoquer différentes solutions pour la rentrée 2010.

➤ Faire un petit bilan sur l'évolution des sujets traités lors du précédent Conseil

(cf procès verbal du 29 novembre 2009):

- visite de contrôle régulier des bâtiments de l'école (courant janvier)
Une visite a été effectuée courant janvier avec le DDEN, la municipalité et Mme LORIN, quelques points ont été soulevés. Des solutions ont été trouvées et ont été mises en place ou le seront rapidement.

– Une nouvelle visite est prévue le jeudi 10 ou le 17 juin avec les représentants de parents d'élèves.

– le projet de la construction de la nouvelle cantine

Le terrain attenant à la cantine a été acheté par la mairie. Celle-ci entend avoir une réflexion concernant l'aménagement futur de la cantine. Mais l'extension de l'école en chantier actuellement a repoussé un peu dans le temps cette idée. A ce jour, rien n'est en cours à propos de la cantine.

– L'installation du sèche-mains dans les toilettes

La mairie va faire installer 5 sèche-mains dans les différentes toilettes courant mai.

– la gêne de l'odeur émanant des WC sous le préau (réfection des tuyaux). Les tuyaux ont été changés et le siphon le sera également.

– la sécurisation du parking

La mairie a fait installer des barrières pour sécuriser l'accès primaire-maternelle.

➤ **Espace sanitaire en maternelle** : Des morceaux de tuyau jaune servent de réducteurs de pression pour les lavabos des maternelles. Ils sont moisissés à l'intérieur.

Serait-il possible de les remplacer par un système plus adéquat ?

→ La mairie a fait changer tous les robinets et un WC neuf a été installé pour les maîtresses.

➤ **Chaleur en maternelle**

Il fait très chaud dans les deux salles de classe de maternelle (sol brûlant) et en salle polyvalente.

Serait-il possible de réguler cette température excessive (thermostat défaillant peut-être ?)

→ La mairie est consciente du problème : pendule et/ou sonde défectueuse(s).

Un électricien doit se pencher sur le problème la semaine prochaine.

➤ **Boissons en maternelle**

Suite à la disparition du goûter en maternelle (et des gobelets ?), pourrait-il y avoir un moment collectif pour donner à boire aux enfants, surtout comme les mois les plus chauds de l'année scolaire arrivent.

→ Pour les PS/MS, un temps collectif est prévu avant la récréation.

Pour les MS/GS, ils vont boire pendant la récréation.

Les gobelets sont lavés à l'eau chaude et au produit vaisselle.

- **Horaires de l'école** : difficultés des parents de pouvoir chercher leur(s) enfant(s) dans les classes de maternelles et en élémentaire; du fait que les horaires de sorties s'effectuent en même temps.

→ Aucune solution n'a été trouvée, autre que celle déjà mis en place : les barrières sécurisant le parking entre les deux entrées, pendant la période des travaux.

Il est rappelé que l'école a la responsabilité des enfants dans les horaires effectifs de 8H30 à 11H45 et de 13H45 à 16H30, et donc elle ne peut pas prendre la décision de laisser les enfants à leurs parents plus tôt.

- **Organisation de l'espace des maternelles et de la salle polyvalente**

Nous remercions la Mairie pour la commande des portemanteaux.

Pourrait-on envisager la rénovation du mur où les portemanteaux vont être installés ?

En effet, ce mur est recouvert de moquette (support très contre-indiqué pour les enfants allergiques à la poussière + risque en cas d'incendie) et il est aussi dégradé (trous et décollements de la moquette).

→ La salle polyvalente va être entièrement rénovée, plafond changé, moquette enlevée, mur rénové et pièce entièrement repeinte. Les travaux devraient être effectués pendant les vacances de Pâques voire en juillet.

- **Projet agrandissement et rénovation de l'école** :

Avoir connaissances des travaux réalisés à l'école (et planning)

→ Les travaux ont pris du retard, une petite zone d'amiante a été détectée et retirée, ils devraient être terminés à la fin 2010.

- **Sortie classe transplantée dans le Doubs**:

Autorisation de l'Inspection Académique pour la classe verte des CP/CE2

→ A l'heure actuelle il n'y a pas de réponse de l'inspection académique.

Grâce aux subventions reçues (dont la participation de l'OCCE de 2301€) et aux différentes actions effectuées, le coût de la classe transplantée devrait être de 150 € par enfant.

Le prochain Conseil d'Ecole est fixé au mardi 25 mai A CONFIRMER à 19H00.

Les parents transmettront les points qu'ils souhaitent aborder pour le 12 mai 2010.

A Oytier Saint Oblas, le 2 mars

Madame LORIN, directrice

Madame Sarge, Secrétaire